

Décision

Générale

colonial

Décision n° 626 portant nomination d'un ordonnateur délégué

n° 626

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date de publication
11 juillet 1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M: Soulie Marcel, ingénieur des Travaux météorologiques du corps autonome de 1^{er} classé est nommé, pour compter du 15 juillet 1968, ordonnateur-délégué des dépenses et recettes du budget de l'Etat relevant : 1° Du Ministère de l'Equipement (dépenses de personnel du Service de l'infrastructure) ; 2° Du Secrétariat général à l'Aviation civile (dépenses de personnel et du matériel) ; 3° Du Ministère des Armées, Section Air (Service constructeur de l'Armée de l'Air). Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation :Le Haut-Commissaire adjoint,Jean-Maurice COMTE.